



Tournoi d'ouverture de la Jeunesse MSN Tilleur

19 – 20 août 2023



RÈGLEMENT DU TOURNOI

GÉNÉRALITÉS :

1. Le tournoi est organisé par la Jeunesse Montegnée Saint-Nicolas Tilleur et se déroule sur le site du Bonnet, Rue de Grimbérieux à Saint Nicolas/Tilleur (1 terrain synthétique et 3 terrains en herbe).
2. L'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, dommages ou vols de biens appartenant aux clubs participants ou à leurs membres. Il est conseillé de rassembler les valeurs et de les conserver auprès d'un membre de votre staff.
3. Le tournoi se déroule selon les règlements de l'URBSFA. Tout litige ou différend sera réglé par le comité organisateur qui tranchera.
4. Le tournoi est réservé aux catégories U6 à U21 + Filles & Dames. Seuls les documents d'identité autorisés par l'URBSFA font office de preuve.
5. Le représentant de chaque équipe se présentera au secrétariat au plus tard une demi-heure avant leur première rencontre. Il recevra les documents nécessaires pour le tournoi.
6. Les débuts et les fins des rencontres seront signalés par les organisateurs à l'aide d'une sono ou par l'arbitre de la rencontre.
7. Si une rencontre commence en retard, le temps de jeu manquant ne sera pas ajouté.
8. Tout match non joué pour cause de forfait ou d'arrivée tardive est remporté par l'équipe adverse sur le score de 3-0.
9. Chaque équipe doit amener ses propres ballons d'échauffement ainsi qu'un jeu de maillots de réserve, ou chasubles. Néanmoins des chasubles pourront être prêtées par l'organisateur en cas d'oubli. Les joueurs en « test » sont acceptés sous la responsabilité du club qui les aligne.
10. Les équipes mentionnées comme jouant à domicile dans le calendrier du tournoi sont tenues de modifier leur équipement si l'adversaire joue avec des couleurs similaires.
11. Les vestiaires resteront ouverts et un endroit désigné vous sera proposé pour déposer les sacs de sport et le matériel.
12. Il n'est pas prévu de distribuer des bouteilles d'eau durant les matches. A défaut le club organisateur fournira un Jerrican avec des gobelets consignés.
13. La participation au tournoi implique l'approbation sans réserve du règlement.

RÈGLES DU JEU :

1. La durée des rencontres est indiquée sur les programmes qui seront disponibles sur notre site internet et affiché sur le site.
2. Le classement par série dépend du nombre de points, de la différence de buts, du nombre de buts marqués, du résultat du match ayant opposé les deux équipes (uniquement pour les catégories dont les matches sont organisés en classement).
3. Répartition des points :
 - Match gagné = 3 points
 - Match nul = 1 point
 - Match perdu = 0 point
4. Durant les matches, pour le bon déroulement de ceux-ci, l'accès à la zone neutre n'est permis qu'aux délégués, aux soigneurs ou aux entraîneurs. Les intéressés doivent néanmoins rester en dehors de la surface de jeu. Elles porteront les brassards réglementaires.
5. Les règles de jeux dictées par l'URBSFA sont d'application pour tous les matches.
6. Rappel pour le jeu à 5 et le jeu à 8: pas de penalties, tous les coups-franc sont indirects et le mur est placé à 8 mètres, si la faute a lieu à moins de 8 mètres du but, il faut reculer le ballon aux 8 mètres.
7. Les changements s'effectuent uniquement lors d'un arrêt de jeu et une fois l'arbitre averti. Un joueur remplacé peut reprendre part au jeu.
8. Un joueur exclu en raison d'une carte rouge sera suspendu pour le match qui suit. Il peut néanmoins être remplacé pour le match suivant.
9. **La Commission du Tournoi se réserve le droit d'exclure du tournoi toute délégation dont le comportement sur ou en dehors du terrain serait jugé indigne de jeunes sportifs ou de dirigeants.**
10. A l'issue des finales éventuelles, en cas de match nul, une série de trois penalties sera bottée.
11. La participation au tournoi implique l'approbation sans réserve des règles du jeu de ce présent règlement.

RÈGLEMENT DES CLASSEMENTS (lorsque d'application) :

1. Dans chaque poule, l'ordre préférentiel sera donné à l'équipe qui a :
 - le plus de points ;
 - la plus grande différence positive de buts ;
 - le plus grand nombre de buts inscrits ;
 - le résultat de la confrontation directe ;
 - L'équipe qui aura marqué la première lors de la confrontation directe.

Si l'égalité subsiste après ces 5 critères les équipes concernées seront déclarées ex-aequo - dans ce cas 3 tirs au but seront organisés pour départager les 2 équipes -

2. En cas de classement total par catégorie, le système du classement dans chaque poule sera d'application :

- le plus de points ;
- la plus grande différence positive de buts ;
- le plus grand nombre de buts inscrits ;
- le résultat de la confrontation directe L'équipe qui aura marqué la première lors de la confrontation directe ;
- Si l'égalité subsiste après ces 5 critères les équipes concernées seront déclarées ex-aequo. Dans ce cas 3 tirs au but seront organisés pour départager les 2 équipes.

RÉCLAMATIONS & APPELS :

Les réclamations et appels éventuels seront adressés à la Commission du Tournoi, celle-ci prendra une décision définitive et contraignante. Aucune réclamation contre une décision arbitrale ne sera admise.

La Jeunesse MSN Tilleur prônera le Fair-Play et le respect de tous et vous souhaite dès à présent de passer un agréable tournoi.

